

## Portefeuille garanti Zénitude – Prudent

Terme : 5 ans


**Desjardins**  
 Gestion de patrimoine

PLACEMENTS • INVESTISSEMENTS

## APERÇU

Le Portefeuille garanti Zénitude vous offre la tranquillité d'esprit. Le montant que vous investissez est protégé, alors que la diversification du portefeuille en fait un placement simple et complet. Constitué d'investissements dans plusieurs secteurs économiques et régions du monde, son rendement suit la croissance de ces différents marchés. **Le portefeuille Prudent verse un rendement garanti à l'échéance.**

- Capital garanti à 100 % à l'échéance
- Couvert par l'assurance-dépôts<sup>1</sup>
- Possibilité de conversion ou de rachat sous certaines conditions
- Versement des intérêts à l'échéance
- Admissible aux régimes enregistrés
- Si le placement n'est pas enregistré, imposition annuelle du rendement garanti<sup>2</sup> et imposition à l'échéance du rendement variable
- Aucuns frais de gestion
- Protection contre le risque de fluctuation des devises étrangères
- Admissible au calcul de ristourne de la caisse

| Indications de rendement                 | 1 000 \$ à 24 999 \$ | 25 000 \$ à 249 999 \$ | 250 000 \$ et plus |
|------------------------------------------|----------------------|------------------------|--------------------|
| Rendement annuel composé maximal         | 1,89 %               | 2,06 %                 | 2,27 %             |
| Rendement annuel composé garanti minimal | 1,21 %               | 1,39 %                 | 1,61 %             |
| Rendement cumulatif garanti minimal      | 6,20 %               | 7,16 %                 | 8,30 %             |
| Rendement cumulatif maximal              | 9,80 %               | 10,76 %                | 11,90 %            |
| Taux de participation                    | 100 %                | 100 %                  | 100 %              |

| Dates clés            |                                 |
|-----------------------|---------------------------------|
| Période de vente      | 31 juillet au 23 septembre 2017 |
| Émission du placement | 17 octobre 2017                 |
| Échéance du placement | 17 octobre 2022                 |

Le taux de participation représente le pourcentage du rendement du portefeuille de référence qui est versé au détenteur à l'échéance. Les rendements indiqués tiennent compte du taux de participation. Les rendements indiqués ci-dessus pourraient être légèrement supérieurs lors de l'émission du placement. La caisse est l'émetteur du placement.

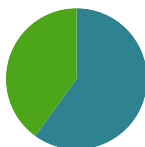
<sup>1</sup>Pour en connaître davantage sur la protection de l'assurance-dépôts, veuillez consulter [autorite.qc.ca](http://autorite.qc.ca).

<sup>2</sup>Incluant l'intérêt payé avant la date d'émission.

## COMPOSITION DU PLACEMENT

Le Portefeuille garanti Zénitude – Prudent comprend une composante à rendement fixe et une composante à rendement variable dans les proportions illustrées ci-dessous :

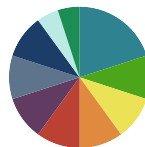
| Composante                  | Type de rendement | Poids (%) |
|-----------------------------|-------------------|-----------|
| ● Épargne à terme           | Fixe              | 60,00     |
| ● Panier Diversifié mondial | Variable          | 40,00     |



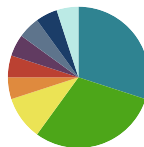
Total 100

## Composante à rendement variable

| Secteur                         | Poids (%) |
|---------------------------------|-----------|
| ● Services financiers           | 20,00     |
| ● Consommation de base          | 10,00     |
| ● Consommation discrétionnaire  | 10,00     |
| ● Énergie                       | 10,00     |
| ● Produits industriels          | 10,00     |
| ● Services de télécommunication | 10,00     |
| ● Soins de santé                | 10,00     |
| ● Technologies                  | 10,00     |
| ● Matériaux                     | 5,00      |
| ● Services publics              | 5,00      |
| Total                           | 100       |



| Pays          | Poids (%) |
|---------------|-----------|
| ● Canada      | 30,00     |
| ● États-Unis  | 30,00     |
| ● Royaume-Uni | 10,00     |
| ● Allemagne   | 5,00      |
| ● Australie   | 5,00      |
| ● France      | 5,00      |
| ● Japon       | 5,00      |
| ● Suède       | 5,00      |
| ● Suisse      | 5,00      |
| Total         | 100       |



Voici un aperçu du placement à rendement variable qui compose le portefeuille. Pour en savoir davantage, veuillez lire la convention de placement.

Le rendement du **panier Diversifié mondial** est lié à la croissance de 20 grandes entreprises. Œuvrant dans les principaux secteurs économiques, ces entreprises sont situées dans des pays développés. Chacune occupe le même poids dans le panier.

| Société                       | Secteur                | Pays       |
|-------------------------------|------------------------|------------|
| Air Products & Chemicals Inc. | Matériaux              | États-Unis |
| Banque Royale du Canada       | Services financiers    | Canada     |
| Banque Toronto-Dominion       | Services financiers    | Canada     |
| BCE Inc.                      | Services de télécomm.  | Canada     |
| CN (Cie des chemins de fer)   | Produits industriels   | Canada     |
| Geberit AG                    | Conso. discrétionnaire | Suisse     |
| Genuine Parts Company         | Conso. discrétionnaire | États-Unis |
| Hennes & Mauritz AB (H&M)     | Conso. discrétionnaire | Suède      |
| Johnson & Johnson             | Soins de santé         | États-Unis |
| L'Oréal SA                    | Consommation de base   | France     |

| Société                        | Secteur               | Pays        |
|--------------------------------|-----------------------|-------------|
| Muenchener Rueckver            | Services financiers   | Allemagne   |
| National Grid PLC              | Services publics      | Royaume-Uni |
| Paychex Inc.                   | Technologies          | États-Unis  |
| Procter & Gamble Co.           | Consommation de base  | États-Unis  |
| Public Storage                 | Services financiers   | États-Unis  |
| Takeda Pharmaceutical Co. Ltd. | Soins de santé        | Japon       |
| Thomson Reuters Corp.          | Technologies          | Canada      |
| TransCanada Corp               | Énergie               | Canada      |
| Vodafone Group PLC             | Services de télécomm. | Royaume-Uni |
| Woodside Petroleum Ltd.        | Énergie               | Australie   |

## CE PLACEMENT ME CONVIENT-IL ?

Ce placement pourrait vous convenir si vous :

- désirez protéger votre capital ;
- souhaitez un placement complet et diversifié ;
- avez un horizon de placement de 5 ans ou plus ;
- ne planifiez pas retirer votre argent avant l'échéance ;
- acceptez de renoncer à une portion du rendement garanti offert par une épargne à terme traditionnelle pour bénéficier d'une possibilité de rendement supérieur.

## QUELLE EST LA DIFFÉRENCE AVEC UNE ÉPARGNE À TERME TRADITIONNELLE ?

Exception faite du rendement garanti, ce placement diffère d'une épargne à terme traditionnelle parce qu'il ne procure pas un rendement déterminé à l'avance.

**Le rendement du placement est fonction de l'appréciation du portefeuille de référence et ne peut être connu qu'à son échéance.**

## COMMENT LE RENDEMENT EST-IL CALCULÉ ?

Jusqu'à l'émission, votre placement produit des intérêts de 0,65 % par année. Entre la date d'émission et la date d'échéance, le rendement dépend de la performance des composantes du portefeuille. Le rendement cumulatif maximal est indiqué dans la section Aperçu.

### Calcul du rendement garanti

Le rendement annuel composé de la composante à rendement fixe correspond au plus élevé des trois taux suivants :

- le taux d'intérêt d'une épargne à terme traditionnelle de 5 ans en vigueur à la caisse le 31 juillet 2017 ;
- le taux d'intérêt d'une épargne à terme traditionnelle de 5 ans en vigueur à la caisse le 6 octobre 2017 ;
- un taux d'intérêt supérieur aux taux d'intérêt mentionnés ci-dessus et établi par Desjardins ;

assorti d'une bonification de taux d'intérêt, tel qu'indiqué dans le tableau ci-contre.

### Bonification de la composante à rendement fixe

|                        |        |
|------------------------|--------|
| 1 000 \$ à 24 999 \$   | 0,05 % |
| 25 000 \$ à 249 999 \$ | 0,35 % |
| 250 000 \$ et plus     | 0,70 % |

### Calcul du rendement variable

Le rendement annuel composé de la composante à rendement variable tient compte des titres, dont la valeur fluctue. Le calcul tient aussi compte de la pondération de chacun, indiquée dans la section Composition du placement.

Afin de réduire l'effet d'un éventuel repli des marchés, nous prenons en compte la moyenne des lectures mensuelles des cours pendant les 3 derniers mois du terme.

Ce placement ne donne pas droit aux dividendes versés sur les titres de référence.

Le rendement du placement n'est pas touché par les fluctuations des taux de change, même si les cours sont publiés en devises étrangères.

Pour tous les détails du calcul du rendement, veuillez lire la convention de placement.

**Le rendement variable du portefeuille est basé sur l'évolution du cours des titres de référence et pourrait être nul à l'échéance. Toutefois, ce placement verse un rendement garanti. Votre capital est garanti à 100 % à l'échéance.**

## COMMENT SUIVRE L'ÉVOLUTION DE MON PLACEMENT ?

Vous pouvez utiliser l'outil Suivi dynamique du rendement des placements garantis liés aux marchés en ouvrant une session dans AccèsD, section Épargne et placements, ou en consultant [desjardins.com/suivrerendement](https://desjardins.com/suivrerendement). L'information sur le rendement est présentée à titre indicatif seulement. Le rendement de votre placement est aussi inscrit sur votre relevé de compte mensuel Desjardins, à titre indicatif. Le rendement du placement n'est connu qu'à son échéance.

## QUE SE PASSE-T-IL À L'ÉCHÉANCE DE MON PLACEMENT ?

Peu avant l'échéance de votre placement, vous recevrez un avis par la poste ou dans AccèsD. À l'échéance, à moins d'instructions contraires de votre part communiquées dans AccèsD si le placement est admissible au renouvellement en ligne, ou auprès de votre conseiller, votre placement sera automatiquement réinvesti dans un produit de nature et de terme similaires.

## EST-IL POSSIBLE DE RACHETER MON PLACEMENT AVANT L'ÉCHÉANCE ?

Une fois par année, à partir de la 3<sup>e</sup> année de détention, vous pouvez décider de convertir votre placement dans un autre placement garanti lié aux marchés. Vous pouvez aussi le racheter. À votre demande, la valeur approximative de conversion ou de rachat vous sera communiquée. Veuillez consulter la convention de placement pour en connaître les modalités.

**Lors de la conversion ou du rachat, la valeur peut être inférieure au capital investi. Cette valeur n'atteint jamais le maximum possible à l'échéance.**

## QU'ARRIVE-T-IL EN CAS DE PERTURBATION DES MARCHÉS ?

La caisse détermine, à sa seule discrétion, les mesures appropriées à prendre dans les circonstances. Par exemple, en cas d'arrêt des transactions effectuées sur les marchés boursiers, la caisse pourrait décider de reporter la date à laquelle le niveau de l'indice de départ du placement est pris en compte.

## ET SI JE CHANGE D'IDÉE ?

Vous avez un délai de 5 jours ouvrables suivant la réception de votre convention de placement, par la poste ou via AccèsD, pour demander à votre conseiller d'annuler votre placement.

## RENSEIGNEMENTS

Pour vous procurer ce produit ou pour obtenir plus d'information :

- visitez [desjardins.com/pglm](https://desjardins.com/pglm) ;
- ouvrez une session dans AccèsD ;
- communiquez avec votre conseiller Desjardins ;
- composez le 514 224 7737 ou le 1 800 224 7737.

## PRIX ET DISTINCTIONS



**Meilleur distributeur, Canada**

Pour le total des ventes et la performance par produit

L'investisseur devrait lire la convention de placement avant d'investir. Elle peut être consultée sur [desjardins.com/pglm](https://desjardins.com/pglm).

Le présent document n'est fourni qu'à titre indicatif. En cas de divergence entre ce document et la convention de placement, cette dernière prévaut.